

iii. La RSE, développement du capital humain et considération du travail décent

Objectifs de la session :

Cette session, avec un focus sur l'agro-industrie, vise à réfléchir ensemble sur la manière selon laquelle les entreprises vont adopter la démarche RSE pour garantir les emplois décents à Madagascar.

Elle consiste à faire la lumière sur la conjoncture actuelle notamment vis-à-vis des pratiques de pires formes de travail à Madagascar, discuter du cadre légal pour la protection des vulnérables sur le marché du travail malgache, débattre le sujet de travail des enfants dans la chaîne de valeur et des propositions de solutions.



Intervenants :

Severine DEBOOS, Spécialiste de l'emploi Bureau de l'OIT pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles

Karine RAZAFINDRAKOTO, Responsable communication externe, Groupe Star

Gaëtan ETANCELLIN, Président Symbio

Toky RAVOAVY, Expert RSE et syndicaliste, membre de SEKRIMA

Modérateur : **Mirana RANARIVELO**, Spécialiste du secteur privé, UNICEF

Contexte de la session :

Selon l'Organisation Internationale du Travail, la croissance de l'économie mondiale reste décevante – avec un taux en 2016 le plus bas des six dernières années à 3.1% et les inquiétudes sont d'autant plus grandes sur la capacité de l'économie à i) créer des emplois en nombre suffisant, ii) améliorer la qualité des emplois existants et iii) assurer une redistribution équitable des fruits de la croissance. Dans les pays en développement, tandis que le taux de chômage continue à augmenter, la préoccupation majeure reste par ailleurs le problème chronique de la mauvaise qualité de l'emploi, en particulier dans l'économie informelle – dont témoignent les fortes proportions de travailleurs pour leur propre compte et de travailleurs familiaux non rémunérés (qui donnent ensemble la mesure de l'emploi vulnérable) et le taux de pauvreté au travail.

Les engagements RSE peuvent être un salut pour les sociétés des pays comme Madagascar : La RSE permet aux entreprises de prendre des initiatives qui leur permettent d'aller au-delà du strict respect des normes. En effet, il est possible que la qualité des produits et la productivité n'en soient affectées tout en réalisant une amélioration des droits de l'Homme et des conditions de travail, dans toute la chaîne de valeur depuis l'amont jusqu'en aval y compris les sous-traitants. L'innovation est par ailleurs, une source de compétitivité de l'industrie et cette innovation passe par le développement d'un capital humain et de leurs compétences.

Points de discussion :

- La conjoncture actuelle, le cadre légal et les pratiques du travail décent
- L'élimination du travail des enfants dans la chaîne de valeur
- La promotion et le partage des pratiques d'emploi décent – cas dans le secteur de l'agro-industrie
- Les mesures d'accompagnement
- La protection du droit des travailleurs

Résolutions des discussions :

Le travail décent: clé du développement durable

Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail:

- l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré,
- la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles,
- de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale,
- la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

A Madagascar, de 2015 à 2019, selon le Programme Pays pour le Travail Décent, sur les 65.557 entreprises enregistrées, 32,67% adhèrent à un organisme de prévoyance sociale et seulement 16,81% s'affilient à des Services Médicaux du travail. Le travail décent et Madagascar concerne quatre points majeurs : les droits du travail et engagements en matière de normes internationales du travail, l'emploi et formation professionnelle, la protection sociale et le dialogue social. Les engagements pris par le Programme Pays Travail Décent, 2015 – 2019 sont axés sur deux priorités:

- Favoriser l'accès des groupes vulnérables à l'emploi par le renforcement de leur employabilité et par la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi.
- Améliorer la productivité du travail par la promotion du dialogue social, les principes et droits fondamentaux au travail et la protection sociale.

Le travail décent, RSE et le rôle des syndicats

- Du point de vue des syndicalistes, le travail décent est un travail productif allant de pair avec la «protection des droits» (International et national) et permettant d'obtenir un «revenu vital» (+ de 500 US\$ / mois) et de bénéficier de «protection sociale et soins appropriés».
- Les syndicats rodés ont tous les atouts pour jouer un rôle encore plus poussé en RSE. On ne va pas détruire et réinventer ce qui existe déjà entraînant des coûts supplémentaires pour l'entreprise ou pour l'investissement.
- La RSE est vue par des syndicats comme un levier de compétitivité, de productivité et d'amélioration des conditions de travail combiné avec la sécurité au travail (HSE).
- Les syndicats, considérés comme services publics de proximité, sont déjà les garants des politiques RSE. Ils sont les intermédiaires entre les travailleurs et les communautés riveraines dont les membres sont issus surtout en milieu rural.

Cas de l'agro-industrie, les défis dans le secteur de la vanille dans la région SAVA

Le travail des enfants est une réalité à Madagascar. Madagascar s'est engagé à lutter contre le travail des enfants:

- Une enquête réalisée en 2012 dans la filière vanille met en avant l'existence de formes de travail d'enfants dans cette filière. La vanille malgache est actuellement sur la liste d'observation des produits à l'import par les Etats-Unis;
- Le secteur de la vanille est le second pourvoyeur de devises pour Madagascar et représente 80% de la production mondiale. Mais le secteur est en difficulté (insécurité, désorganisation, problèmes de qualité, perte de savoir faire, etc...);
- Le prix élevé, imprévisible et la qualité de la vanille ainsi que la prévalence du travail des enfants menacent l'avenir de la filière et l'avenir des communautés qui en vivent.

Plusieurs facteurs favorisent le travail dans enfants dans la filière vanille :

- La croissance et la préparation de la vanille nécessitent beaucoup de main-d'œuvre;
- L'industrie n'a pas suffisamment de contrôle sur le respect des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement;
- L'inspection du travail et les entités d'application de la loi n'ont pas les capacités suffisantes;
- L'instabilité des prix et les longues périodes de bas prix augmentent la vulnérabilité des producteurs;
- La non maîtrise des techniques de production impacte la qualité des produits et les revenus des ménages;
- Les perceptions et les attitudes vis-à-vis du travail des enfants et de la valeur de l'éducation.

Actions en cours pour accompagner l'atteinte de ces objectifs :

Dans la filière vanille dans la SAVA :

- Accompagnement de l'OIT dans la lutte contre la prévalence du travail des enfants dans la filière Vanille;
- Mise en place du dialogue entre les acteurs sur la défense de la filière vanille en luttant contre le travail des enfants;
- Structuration des organisations représentatives;
- La signature du code de conduite des acteurs et le renforcement des engagements dans la lutte ;
- Le projet SAVA BE (Soutenir les acteurs de la Vanille au bénéfice des enfants) visant à améliorer de façon pérenne les conditions de vie des communautés productrices de la vanille en s'assurant qu'il n'y a pas de travail des enfants.

Dans la production BIO :

La promotion de la production biologique à Madagascar fait partie des actions en faveur d'emplois ruraux décents, du renforcement de l'encadrement et de la formation professionnelle, de l'investissement dans le milieu rural, de la mise en place des coopératives pour la professionnalisation et structuration du monde paysan, et du commerce équitable et économie solidaire. SYMABIO encourage le développement et la promotion des productions certifiées biologiques de Madagascar. Les entreprises membres qui sont en conformité avec la législation s'emploient pour une meilleure organisation collective de la main-d'œuvre rurale. Lier performance économique de l'entreprise au respect des principes du travail décent est possible à travers 3 critères : existence d'organisations syndicales et patronales indépendantes, qualité du dialogue social, bien-être de la main-d'œuvre.

Renforcement des engagements RSE pour le travail décent dans le secteur de l'agro-industrie :

La mise en place des coopératives est une solution à développer pour un travail décent dans le secteur de l'agro-industrie. C'est une solution qui est axée sur les personnes et non sur le capital. Il s'agit d'une structure non discriminatoire et formelle avec un modèle d'organisation accessible, une adhésion volontaire et ouverte, auto-responsable, solidaire et équitable. Le but est d'assurer la professionnalisation, la structuration du monde paysan, la réduction des intermédiaires sur les récoltes des paysans et la mutualisation des coûts. Comme pour le cas de l'entreprise STAR, un système de partenariat développé avec les paysans permet à la population paysanne de produire des maltes pour être immédiatement considérés comme intrants. Il s'agit d'un contrat paysannat qui garantit le préfinancement des intrants, avec la mise en place, d'une part, d'un système d'assurance sinistre afin de réduire les pertes de production et, d'autre part, d'un suivi technique et des formations pour les producteurs.

La RSE intervient dans ce cadre à travers :

- des appuis aux associations/paysans lors des périodes de soudure;
- L'assurance de marché des produits des associations;
- Des aménagements harmonieux des terroirs de production incluant des zones de reboisement et de revitalisation par intermédiaire de l'ONG Fanamby. Dans ses actions, GIE Sahanala adopte une approche participative visant à intégrer les associations dans la prise de décision de toutes les collaborations.

L'innovation est par ailleurs, une source de compétitivité de l'agro-industrie et cette innovation passe par le développement d'un capital humain et de leurs compétences. Dans l'agroalimentaire, face à la méfiance des consommateurs, la technologie gagne du terrain. Les industriels y voient là un moyen de contrôler les conditions de travail de leurs sous-traitants. Il n'éradiquera pas les mauvaises pratiques mais relèvera les incohérences.

Conclusion et perspectives :

La réduction de la pauvreté (et la Paix sociale) passe forcément par la stabilité des emplois et la révision du système de rémunération. Le gouvernement et les collectivités doivent s'employer à construire des économies dynamiques axées sur les personnes de manière à assurer la cohésion sociale et la sécurité des investissements.

Pourtant, le contexte de travail à Madagascar révèle un certain nombre de failles, à ne citer que le non-respect des Droits de travail et des normes en matière de travail ; ensuite, la grande partie de la population active (92%) qui se trouve dans l'économie informelle vit en l'absence de protection sociale. Tout ceci porte à croire donc que bien que des progrès aient déjà été réalisés en ce sens, le plus gros chantier reste encore à concrétiser.

Une très faible couche de travailleurs seulement est déclarée, soit 6% de la population active qui est formée par les 56% de la population malgache. La majorité des malgaches vit en milieu rural et travaille dans des activités agro-alimentaires surtout vivrières. L'agro-industrie est actuellement en situation stagnante ou en déclin (sisal, cannes à sucre, épices, tabac, vanille...). Ainsi, les syndicats jouent un rôle prépondérant notamment en matière de dialogue social dans la lutte contre les formes d'exploitation au travail. Ils sont à la fois : Formateur, Représentant, Assistant, Accompagnement, Conseiller, Personnes morales, Défenseur, dans cette démarche. Par ailleurs, le travail décent va toujours de pair avec les entreprises. Autrement dit, elles jouent un rôle prépondérant dans la promotion du travail décent et l'amélioration des conditions de travail. Cet engagement prend plusieurs formes: dans la chaîne de valeur et dans les communautés où elle opère. Pour ce qui est du secteur de l'agro-industrie, notamment face à l'importance de la filière vanille pour l'économie du pays, le OIT œuvre en accompagnant le pays dans la lutte contre la prévalence du travail des enfants dans cette filière.

Le Bio n'est pas en reste ; la promotion du Bio à Madagascar et son rapport avec la RSE reposent sur une collaboration et amélioration des conditions de vie des paysans ; des actions en faveur d'emplois ruraux décents pour assurer durablement la sécurité alimentaire et ce, par le renforcement de l'encadrement et de la formation professionnelle ainsi que l'investissement dans le milieu rural. A cela s'ajoute, la mise en place des coopératives pour la professionnalisation et structuration du monde paysan, la réduction des intermédiaires sur les récoltes des paysans, et enfin la mutualisation des coûts ; les innovations telles que l'usage de QR Code pour plus de transparence et de traçabilité des produits Bio.

Pour résumer, trois critères peuvent lier "Performance économique de l'entreprise" et "Respect des principes du travail décent": **Existence d'organisations syndicales et patronales indépendantes, Qualité du dialogue social, Bien-être de la main-d'œuvre.**

Mots clés : Travail décent, développement durable, engagement, dialogue social, partenariat, performance de l'entreprise, capital humain, paysannat, sécurité sociale